

# LE JUGEMENT DE DEUX MALFAITEURS DE ROSENDAEL

## D'UN CRIME COMMIS A LEFOREST EN MARS 1932 ?

Moynet eut tout fait de remplir un sac de paquets de tabac, de cigarettes, de boîtes de cigares et de divers objets comme des bracelets ou des porte-monnaie que son complice emporta à sa chambre, au Café de la Mer, à Dunkerque.

### Le butin chez le commissaire de Calais

Le butin, d'une valeur approximative de 2.000 francs, fut placé dans deux valises. Des cafetiers de Calais, MM. Brodel et Beauvrand qui furent, naguère, joueurs de Moynet, retournèrent dans leur ville en automobile. Ils emportèrent la marchandise, qui devait être écoulée dans la cité du tulle.

Mais Beauvrand filant le cambrioleur, avait porté les valises chez le commissaire de police. L'arrestation de Paolo et de Moynet mit un terme aux agissements de la bande.

### Deux accusés qui ne se doivent rien

Moynet, qui apparaît comme le chef de bande, a ce parler désagréable du voyou des films policiers qui prend des allures de « costaud ».

Paolo a une figure rude et l'aspect du « type taillé ». L'un et l'autre ont un point commun : leur casier judiciaire s'orne de quatre

condamnations et tous deux sont interdits de séjour.

Narcisse Moynet, ancien mousse, après avoir travaillé pendant quelque temps à la quincaillerie, se fit un nom en volant des bijoux et des objets de valeur.

Il avait rencontré le gendarme-cambrioleur, surpris un jour, en flagrant délit, il menaçait en ces termes l'importun : « Tais-toi ou je te saigne ».

Le Président, qui n'emploie jamais des expressions analogues, déclara : « Moynet, je ne te saigne pas, mais je te condamne à la prison ».

Il assura d'ailleurs n'avoir joué aucun rôle dans le cambriolage en question.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez été injustement condamné !

MOINET. — J'ai été victime d'une erreur, je n'étais pas même sur les lieux.

LE PRÉSIDENT. — La Cour d'appel a condamné un innocent.

Moynet ne travailla jamais beaucoup MOINET. — Jamais bien cher, mais je n'ai jamais manqué de courage.

L'accusé prétend qu'il fut encore il est une victime, que ses co-accusés l'accusent pour se décharger.

Mais M. l'avocat général Bernet, qui veut montrer le caractère du bonhomme, lui rappelle un souvenir.

— Dans quelles conditions vous êtes-vous évadé de la prison de Loos ?

Moynet, individu d'une agilité extrême, réussit à s'évader de la prison de Loos, où il était détenu, mais il affirme que sa mémoire est défaillante sur ce point. Il n'a qu'un souvenir : « Je me suis enfui sans élargissement ».

Paolo, son digne co-équipier, est aussi un ancien navigant, aujourd'hui sans embarquement, il vogue longtemps sur la mer de Chine.

Lors de son arrestation, il avait commencé par nier. Finalement il se mit à table.

— J'avais dit des mencheries !

Et l'accusé de faire le récit de l'expédition et du départ vers Calais, où il fallait rejoindre les valises. Mais il ne pouvait pas y aller. Il emmena un camarade, Shershen.

A Calais, grande déconvenue. M. Beauvrand, qui apprend que les valises sont au poste de police.

Paolo n'ose pas y aller, et pour cause. Il y envoie Shershen.

« Je ne peux pas, répond celui-ci, je suis interdit ».

Finalement, un passant, M. Mainvins, consent à leur rendre le service d'aller au poste querir les maliettes. Il ne tarda pas à les remettre, car soupçonné de faire partie de la bande, il fut bouclé durant quelques heures.

« Moinet était dans le coup »

Paolo est très net, dans ses déclarations. Il prend le rôle qu'il joua et accuse formellement Moynet.

MOINET. — Je ne suis absolument pour rien dans cette affaire. J'avoue avoir dessein de fuir, mais sans savoir ce qu'il en était.

LE PRÉSIDENT. — Pourquoi Paolo accusait-il ?

MOINET. — Je me le demande !

LE PRÉSIDENT. — Ses déclarations sont pourtant conformes aux dires des témoins. En somme, tout le monde ment, sauf vous !

« Je ne puis terminer l'interrogatoire. M. l'avocat général tient à éter un extrait d'une lettre écrite par Moynet et qui décrit parfaitement cet homme : « Les juges ne sont pas assez malins pour me tirer les vers du nez ».

« Ua place est au bagne »

M. UERICAC connaît bien Moynet. Il en fait un portrait peu flatteur. Moynet vivait d'expéditions ou aux crochets de sa grand-mère et il poursuivait, toutoyant l'accusé :

— Si on pouvait prouver tout ce que tu as fait, tu serais au bagne !

Naturellement, répliqua Moynet, la police a Dunkerque, mais elle arrête un malheureux, l'accuse de tous les vices M. UERICAC ne manque pas de remarquer que, depuis l'arrestation de la bande, son secteur est calme.

M. ROUS, commissaire à Calais, fut valent en relation avec Paolo, qui ne valait guère mieux que son complice et qui a pu s'enfuir à tout saut.

« Du tabac pour tous les goûts »

Tandis que thousand Mme Collewet et Mme Lefevre, dépositaire étale sur la table des pipes à conviction, le tabac

Il n'y a plus que du scapieril ordinaire. Le tabac blond, les cigarettes anglaises et égyptiennes ont été vendues

# LES ACCIDENTS DE LA ROUTE APRES UN ACCROCHAGE A LEFOREST A LA SENTINELLE

## Quatre Polonais qui l'occupaient ont été grièvement blessés et l'un d'eux a succombé

Un grave accident s'est produit hier, vers 21 h 30, à La Sentinelle, sur la route de Valenciennes. Un habitant de Denain, M. Fernand Ancelin, qui se rendait à Valenciennes en automobile, avait légèrement accroché au passage une voiture qui stationnait sur le bord de la route. Ce fut M. Gustave Lefevre, demeurant rue Voltaire, 138, cour Lefevre, 1, ou a découvert deux ballois contenant 54 kg. de tabac beige, et chez M. Robert Hensel, 111, boulevard de Metz, un paquet de 250 gr. de la même marchandise, vendu à ce dernier par Leprevoit.

Des poursuites seront intentées contre les intéressés.

### Aux 100.000-Chémises

On nous communique : « Lundi 11 janvier, à 9 h. cour, lieu 8, rue du Grand-Chemin, l'assemblée mensuelle du comité de défense des chômeurs de Valenciennes a eu lieu. La présidence de M. Tellier E., avec comme assesseurs MM. P. Alquier, président du comité, P. Floet, secrétaire ; J. Planckaert, secrétaire adjoint ; L. Riedland, prospecteur.

Le président présenta ses vœux aux adhérents et sympathisants, et passa la parole au secrétaire, M. P. Floet, lequel développa les desiderata des chômeurs de Valenciennes devant le congrès national à Paris ; il dit l'espoir des chômeurs en la nationalisation prochaine des offices de chômage et préconisa le relèvement du taux de chômage parallèlement à la hausse incessante du coût de la vie. Il insista surtout sur le maintien des allocations aux chômeurs hospitalisés ou en traitement à domicile, de même qu'aux veuves de chômeurs, et sur la nécessité de la généralisation des secours alloués aux chômeurs âgés et radicaux.

M. Tellier fit confiance au gouvernement actuel pour les réformes justifiées et promises en ce sens ; fait appel à la cohésion de tous les chômeurs pour le maintien de leurs revendications et à la poursuite de la lutte pour la nationalisation de l'industrie et l'indemnité aux propriétaires comme cela est pratiqué dans le département de la Seine. Une tombola gratuite termina cette réunion qui fut lue de laquelle ont été enregistrées de nombreuses adhésions ».

### Un septuagénaire mortellement blessé par un tramway à Mouscron

M. Constant Loncke, 78 ans, demeurant au Refuge, rue du Couvent, remonta la Chaussée du Refuge-Tout, quand il fut renversé par le tramway venant quittant la gare de Mouscron à 9 h. et arrivant au Refuge-Tout à 9 h. 15. L'individu atteint au doublet fracture du crâne a été conduit au Refuge. Il est décédé de son arrivée.

### Le tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la Banque Petyt

Après la faillite de la banque Petyt, survenue le 28 avril 1928, les créanciers ont été répartis en trois classes : les créanciers privilégiés, les créanciers chirographaires et les créanciers hypothécaires. Le tribunal de Commerce de Dunkerque, une action en dommages et intérêts, contre les administrateurs qui appartiennent au conseil de la Société anonyme Banque Petyt et de leur intervention leurs héritiers.

Cette affaire fut plaidée les 27, 28, 30 et 31 octobre. Et le jugement a été rendu hier.

Le tribunal fixe à un million de francs le quantum des dommages et intérêts à allouer au syndicat et établit ainsi la part contributive des administrateurs : M. Paul P., 375.000 francs ; M. L., 300.000 francs ; M. D., 200.000 francs ; M. M., 200.000 francs ; M. B., et D., chacun 125.000 francs.

Le tribunal condamne les créanciers retenus à 11.321.918 francs de dommages et intérêts, dont la part de chacun s'établit comme suit : M. Paul P., 3 millions 060.152 fr. 48, dont 673.900 fr. 48 pour le non verse ; 2.081.250 fr. pour les dividendes fictifs, et 510.000 fr. pour les autres griefs.

M. Charles L., 5.588.414 fr. 40, dont 3.823.414 fr. 40 pour le non verse ; 1 million 665.000 fr. pour les dividendes fictifs, et 300.000 fr. pour les autres griefs.

M. Gabriel M., 1.364.900 fr. 20, dont 54.900 fr. 20 pour le non verse ; 1 million 110.000 fr. pour les dividendes fictifs, et 200.000 fr. pour les autres griefs.

Les héritiers C., MM. Gustave V., et Maurice M., les héritiers C., chacun 54.900 fr. 20 pour le non verse du capital.

MM. Louis D., André V., les héritiers M., et D., chacun 218.650 fr. 10, dont 1.000.000 fr. pour les dividendes fictifs, et 200.000 fr. pour les autres griefs.

M. Alfred B., les héritiers F., chacun 136.775 fr. 20, dont 54.900 fr. 20 pour le non verse ; 1 million 110.000 fr. pour les dividendes fictifs, et 200.000 fr. pour les autres griefs.

M. Paul P. est condamné aux dépens afférant à l'action Lefevre. Les créanciers Cayeman, Moraet et Dupont-Cuvelier supporteront les dépens de leur intervention.

Les dépens afférant à l'action du syndicat sont répartis entre les administrateurs retenus.

### INQUIÉTANTE DISPARITION D'UNE MÈRE DE FAMILLE. A DIVION

Le 22 décembre dernier, vers 9 h. du matin, cédant à un mouvement irréfutable et sous l'empire du mécontentement provoqué par des reproches que son mari lui avait adressés, elle se précipita dans un puits à gèrer son ménage. Mme Baillieux Florimond, née Berthe Césarine Busin âgée de 43 ans, née à Denain (Nord), est disparue depuis le 18 décembre dernier. M. l'inspecteur de police de Divion, M. l'inspecteur de police de Valenciennes, M. l'inspecteur de police de Lille et M. l'inspecteur de police de Valenciennes ont été avisés de la disparition de Mme Baillieux Florimond.

Busin est partie avec son litige de corps content dans un train de Valenciennes à Lille le 18 décembre dernier, vers 9 h. du matin, et elle était venue d'une robe noire à points blancs et verts et crêpe de Chine ; d'un manteau en tissu bleu ; coiffée d'un béret bleu orné de plumes et en métal blanc ou bien d'un béret bleu à plumes et en métal blanc ; elle était en toile rose avec pointille blanc.

Elle se serait dirigée sur Calonne-lez-Littré, puis sur Bérthune, le 25 décembre et enfin elle aurait pris le train pour Lille avec une carte d'identité n° 106.146.36.

M. Baillieux a fait sa déclaration à M. le commissaire de police de Divion qui a fait opérer des recherches ainsi que la Préfecture de Pas-de-Calais.

Les personnes qui posséderaient des renseignements sur la fugitive sont priées de les faire connaître au commissaire de police de Divion ou à M. Baillieux Florimond, rue K, n° 22, à Billoremont.

M. Baillieux a fait sa déclaration à M. le commissaire de police de Valenciennes qui a fait opérer des recherches ainsi que la Préfecture de Valenciennes.

Les personnes qui posséderaient des renseignements sur la fugitive sont priées de les faire connaître au commissaire de police de Valenciennes ou à M. Baillieux Florimond, rue K, n° 22, à Billoremont.

M. Baillieux a fait sa déclaration à M. le commissaire de police de Valenciennes qui a fait opérer des recherches ainsi que la Préfecture de Valenciennes.

Les personnes qui posséderaient des renseignements sur la fugitive sont priées de les faire connaître au commissaire de police de Valenciennes ou à M. Baillieux Florimond, rue K, n° 22, à Billoremont.

# LANNON L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES JEUNES POUR LA PAIX

Les dirigeants de la section locale invitent les membres et sympathisants à assister à l'assemblée générale, qui se tiendra dimanche, à 9 h., au café Saint-Philippe. Cette séance sera présidée par M. Gaston Piévet, président de la Fédération du Nord, qui exposera les buts de l'Association et les raisons qui amènent de jeunes partisans de la paix.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

LES JEUNES POUR LA PAIX (Surville de la Section Localiste). — Les jeunes de la F.N.G.R. (section de Roubaix) se trouvent actuellement sous les drapeaux sous le commandement de M. le capitaine de réserve M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50. S'adresser à M. L. Chémies, chef de section d'Alsace, avec 50 valeurs et 27 fr. 50.

# L'Assemblée générale de la Fraternelle des A. C.

Dimanche après-midi, s'est tenue salle Prévot l'assemblée générale de la Fraternelle des A. C. sous la présidence de M. Emile Bulle, entouré des membres de la commission. MM. Emile Dues, maire et Emile Potier, adjoint, assistaient à cette réunion.

M. Léon Labalette, secrétaire adjoint, fut nommé secrétaire et remplacé par M. Jules Deberdt, lequel vient de quitter Leers.

Le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière réunion puis procéda au placement de M. Emile Dues, président de la Fraternelle de Leers-Lille. M. Deberdt fut nommé secrétaire et remplacé par M. Jules Deberdt, lequel vient de quitter Leers.

M. Emile Bulle montra la nécessité de l'union des A. C. puis il parla de la défense passive.

Le secrétaire, M. Léon Labalette, remercia M. Emile Bulle.

M. Labalette rappela le dévouement de M. Emile Bulle pour le groupement de Leers. Une gerbe de fleurs et un cadeau furent remis au président.

### ARRÊSTATION D'UN FRAUDEUR

Lundi matin, vers 3 heures, les préposés Richard et Tréhou, de la brigade de la rue Victor Hugo, se trouvaient en embuscade au Trieu de Carthème lorsqu'ils virent arriver un homme lourdement chargé. Interpellé, l'individu essaya de fuir mais il fut vite rejoint. C'est un nommé Logel, de Roubaix, très connu dans la région. Il transportait 20 kilos de tabac de contrebande.

Le procès-verbal a été dressé au bureau du Grimonpont et Logel fut conduit à la gendarmerie de Wattrelos, pour y être transféré au Parquet de Lille.

### REUNION GENERALE DE LA MUTUELLE-RETRAITE DES A. C.

Sous la présidence de M. Ernest Devos s'est tenue, dimanche, l'assemblée générale de la Mutuelle-Retraite des A. C. Le président, après avoir rappelé que le groupement en est à son dixième anniversaire, annonça que cette année verra de nombreuses demandes de liquidation de pension, proportionnelles aux cotisations versées par les intéressés.

M. Devos parla ensuite de la réunion de documentation qui se tint à Paris le 20 décembre dernier, à laquelle assistèrent deux délégués de la section de Leers.

MM. Deschamps et Louis Henno furent élus membres de la commission. M. Dobron, trésorier, donna ensuite lecture des rapports des commissions aux comptes.

Arthur ; 47. Schepers Joseph ; 48. Nys Louis ; 49. Deboveré Félix ; 50. MM. Lefebvre Edmond ; 51. Lemaire Jules ; 52. Schepers André ; 53. Manuella ; 54. Deboveré Félix ; 55. Lemaire Jules ; 56. Deboveré Félix ; 57. Dubly Jules ; 58. Tineux Fernand ; 59. M. Lefebvre Edmond ; 60. Deboveré Félix ; 61. Deboveré Félix ; 62. Deboveré Félix ; 63. V.C.T. ; 64. Herbaux Bénédict ; 65. Camerlingh Marcel ; 66. Godet Louis ; 67. M. Bittel ; 68. M. Jean Evrard ; 69. M. Ducloux Paul ; 70. Delandré Georges ; 71. Monceau Emile ; 72. Staes Marcel ; 73. Dassonville Paul ; 74. Collet Jules ; 75. Dhalluin Fernand ; 76. Buissonner ; 77. Truffaut Aimé ; 78. Rus Michel ; 79. Verdier Edmond ; 80. Wittwald Lucien ; 81. M. Camerlingh Marcel ; 82. MM. Noël Yves ; 83. Agache Emile ; 84. Louis Gustave ; 85. Cail François ; 86. Deboveré Félix ; 87. Scaevae Louis ; 88. Deletré Jean ; 89. Vandamme Charles ; 90. Leman Jules ; 91. André Bonger ; 92. Boulinguer César ; 93. Ameyal Paul ; 94. Herbaux Bénédict ; 95. Besse André ; 96. Robitaille René ; 97. Deletré Léon ; 98. Deruvas Joseph ; 99. Deboveré Félix ; 100. Deboveré Félix ; 101. Deruvas Raymond ; 102. Lefebvre Ed